



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'

AUTISME

Une nouvelle dynamique pour l'autisme

Manifeste d'Autisme-Europe pour les élections européennes de 2019

A l'approche des élections européennes qui se tiendront du 23 au 26 mai 2019, Autisme-Europe **appelle les futurs membres du Parlement européen (MPE) à promouvoir le respect des droits des personnes autistes en Europe** lors de la prochaine législature, de 2019 à 2024.

On estime à **5 millions le nombre de personnes autistes dans l'Union européenne**. La plupart d'entre elles sont victimes d'exclusion sociale et de discrimination systématique dans de nombreux domaines de la vie.

Afin de répondre aux défis quotidiens auxquels les personnes autistes sont confrontées, nous faisons appel aux futurs députés européens, mais aussi aux autres acteurs concernés, notamment la Commission européenne, le Conseil européen et les États membres pour :

- **Promouvoir la pleine mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) par le biais d'une stratégie européenne pour le handicap post 2020 qui soit ambitieuse et ne laisse personne de côté.**

Autisme-Europe se réjouit qu'en 2018, la totalité des 28 États membres de l'Union européenne aient enfin ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Toutefois, la ratification n'est qu'une première étape.

La mise en œuvre complète de la Convention exige que **tous les groupes de personnes handicapées soient pleinement pris en considération**. C'est d'autant plus important que l'autisme est parfois décrit comme un handicap invisible, ce qui signifie que **les besoins spécifiques des personnes autistes en termes d'accessibilité et de soutien** sont souvent négligés.

La nouvelle **stratégie européenne pour le handicap post 2020** devrait tenir compte de la **diversité des personnes handicapées** afin de leur permettre à toutes d'exercer pleinement leurs droits.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que la prochaine stratégie soit étayée par un financement adéquat via le futur cadre financier pluriannuel 2021-2027 (CFP) et qu'une série d'organisations de personnes handicapées (OPH) représentant divers groupes reçoivent un soutien financier pour suivre et informer le processus au niveau européen.

Le handicap devrait également être intégré dans tous les domaines politiques, en particulier la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et des initiatives connexes. Aux côtés du Forum européen des personnes handicapées (FEPH) et d'autres réseaux de personnes handicapées, nous demandons un plancher de protection sociale pour les personnes handicapées, la promotion de l'emploi et de lieux de travail inclusifs, le plein accès à l'éducation avec un soutien individualisé et l'accès à des services adéquats pour soutenir la vie dans la communauté.

- **Agir suite à la déclaration écrite sur l'autisme adoptée par le Parlement européen en 2015 appelant à une stratégie européenne.**

Étant donné que les personnes autistes sont confrontées à des défis similaires dans de nombreux aspects de leur vie à travers l'UE, cette dernière peut jouer un rôle de catalyseur en soutenant **l'échange des meilleures pratiques, en encourageant la coopération et en rationalisant les efforts**. Une approche européenne devrait également **aider** les personnes autistes et leurs familles **à exercer plus facilement leur droit à la libre circulation**.

L'autisme est un handicap permanent et le cycle de vie complet devrait être pris en compte. Soutenir les personnes autistes et leurs familles **et favoriser une amélioration réelle du bien-être** ne peut se limiter à des politiques partielles.

Cela exige **une approche holistique**, incluant différents domaines politiques, afin de soutenir la communauté autiste dans tous les aspects de sa vie, de l'accès au diagnostic, à l'éducation, à l'emploi, au logement et au soutien à la vie dans la communauté, etc.

Nous appelons les députés européens et les autres acteurs concernés au niveau de l'UE et au niveau national à :

1. Encourager les États membres de l'UE à adopter **des stratégies ou des plans d'action nationaux intersectoriels** pour répondre aux besoins des personnes autistes et favoriser leur inclusion, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ;
2. Promouvoir la **coordination entre les États membres** de toutes les politiques pertinentes en faveur des personnes autistes et de leurs familles ;
3. Améliorer la **qualité des services de soutien à l'inclusion dans la communauté à travers l'Europe** et mettre fin à la ségrégation, notamment par l'utilisation adéquate des Fonds structurels et d'investissement européens, conformément à la CNUDPH ;

4. **Adopter les principes des meilleures pratiques et favoriser l'échange de connaissances** entre les États membres en vue d'apporter le meilleur soutien possible aux personnes autistes ;
5. Promouvoir la **formation adéquate des professionnels de tous les secteurs** afin de développer la compréhension et un soutien efficace pour les personnes autistes ;
6. **Soutenir la recherche et les réseaux d'experts** dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes autistes à travers l'UE ;
7. **Lutter contre la stigmatisation et les préjugés** à l'égard des personnes autistes, notamment par des campagnes de sensibilisation ;
8. Soutenir le **rôle moteur et l'implication des personnes autistes et de leurs familles** via des organisations représentatives tout au long de ces processus.

Nous appelons donc les candidats au Parlement européen à s'engager à :

- **Soutenir les personnes autistes de tous âges et dans toute leur diversité**, ainsi que leurs familles, dans leur travail parlementaire ;
- Soutenir les mesures pour **l'inclusion des personnes autistes dans la société** et le plein respect de leurs droits tels qu'énoncés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ;
- Promouvoir **l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes autistes d'accéder à l'éducation, à l'emploi et à d'autres domaines de la vie** et qui entravent leur autonomie ;
- **Soutenir les investissements dans des initiatives de l'UE qui favorisent l'inclusion sociale** des personnes autistes et répondent à leurs besoins spécifiques ;
- Favoriser l'accès au **diagnostic et aux interventions précoces, fondées sur la preuve scientifique, pour les personnes autistes** ;
- Etre ouvert à **discuter de questions importantes pour la communauté de l'autisme** avec des organisations de l'autisme.



Télécharger la déclaration, signez-la et envoyez-la à communication@autismeurope.org



Publié avec le soutien de la Commission européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'opinion de la Commission européenne.